

# Lettre aux Riverains

## Travaux Accueil de loisirs Compayré

Meaux, le 17 juin 2024



### Jean-François Copé

Ancien ministre, Maire de Meaux,  
Président de la Communauté  
d'Agglomération du Pays de Meaux

Madame, Monsieur,

**L'accueil de loisirs de l'école Compayré bénéficiera d'importants travaux de rénovation jusqu'en décembre 2025. A l'issue de ces travaux, plus de 90 enfants pourront être accueillis, notamment dans 8 salles d'activités et 2 dortoirs.**

**Le chantier va connaître plusieurs phases.** Ainsi, dans un premier temps, les enfants seront accueillis dans des modulaires, jusqu'à la fin de l'année scolaire. L'accueil de loisirs sera fermé pendant les vacances d'été.

Les travaux se dérouleront comme suit :

- **Phase 1** : Travaux de dépollution de juin à octobre 2024, avec la mise en place de ventilations (niveau sonore faible) et d'une thermo-bâche qui confinera entièrement le bâtiment.
- **Phase 2** : Travaux de construction et d'aménagement d'octobre 2024 à décembre 2025.

**Les horaires de chantier seront de 8h00 à 18h00** ; nous vous informerons d'éventuelles livraisons exceptionnelles.

**Par ailleurs, pour sécuriser ces travaux, des modifications de circulation piétonne seront nécessaires :**

- **Le trottoir devant l'accueil de loisirs rue Paul Louis Courier sera interdit aux piétons et leur circulation sera déviée ;**
- **5 places de stationnement, devant le centre Charles Cros au plus près des travaux, seront condamnées et réservées aux véhicules de chantier.**

Conscient de la possible gêne occasionnée, je tenais à vous en informer personnellement.

Vous pourrez retrouver l'ensemble des informations, et notamment l'arrêté municipal afférent, avec le QR Code ci-dessous ou sur le site de la Ville, rubrique « infos travaux » : <https://www.ville-meaux.fr/mes-demarches-et-infos-pratiques/deplacement-et-stationnement/infos-travaux>



Le Département Aménagement et Développement du Territoire se tient également à votre disposition par téléphone au 1 60 09 98 53 pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments fidèles et dévoués.



Bien cordialement à vous  
Jean-François Coqui



Nouveau !



Nouveau !



Nouveau site internet  
[www.ville-meaux.fr](http://www.ville-meaux.fr)



Nouvelle appli'  
MyMeaux  
disponible !



Suivez l'actualité de la ville  
sur nos réseaux sociaux



Pays  
de  
**Meaux**  
Communauté d'agglomération

 **Meaux**  
Fiers de notre histoire